

DONNEES TECHNIQUES

| | |
|------------------------|---------------------------|
| Courant de charge [A] | 70 |
| Type de réseau de bord | pour véhicules 12V |
| Type de poulie | V |
| Pince | M6 B+ |
| Connectique | PLUG300 |

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La borne "L" doit recevoir du courant. Dans le jupart des véhicules, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.
Un manque de courant à la borne "L" peut provoquer ce qui suit :
- Aucune charge, les lampes témoin ne s'allument pas.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge OK, mais la lampe témoin ne s'allume pas.
La lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.
-
- La borne "S" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera présent dans tous les cas, que le régime de courant soit gouverné par "CVC" ou "CVC". Un manque de courant à cette borne peut causer ce qui suit :
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Une charge OK, mais la lampe témoin ne s'allume pas.
- Une charge OK, mais la lampe témoin ne s'allume pas.
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
 - La poulie des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal chargées. Elles peuvent être remplacées, une réparation soignée, une vérification ou encore, un mauvais contact dans le connecteur. (Voir à droite la fiche qui doit être remplacée à l'alternateur).
- Consultez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



| Bornes | |
|--------|-------------|
| L | Trio (Lamp) |
| S | Sense (+) |

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

| NISSAN | | |
|--------------------------------------|--------|-------------------|
| PICK UP (85-97) (D21) - 3.0 i V6 4WD | 148 ch | 09.1990 > 02.1998 |
| TERRANO (85-95) (WD21) - 3.0 i 4WD | 148 ch | 01.1990 > 12.1995 |

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.